

ACADEMIE DE LILLE
INSPECTION ACADEMIQUE DU NORD
Inspection de l'Education Nationale
Circonscription de CAMBRAI/LE CATEAU

51 bis, rue Fontellaye Déjardin
59360 Le Cateau - Cambrésis
Tél 03.27.84.05.62
Fax 03.27.84.58.48

Courriel : ce.0592777y@ac-lille.fr

Site Web de circonscription : <http://www.bassin-education-cambrai.net/leateau/>

LE CATEAU, le 2 mai 2011

Patrice FACON
Inspecteur de l'Education Nationale

Aux

Directeurs (trices) de la Circonscription
Mesdames et Messieurs les enseignants (es)

Année scolaire 2010/2011

NOTE DE SERVICE N°5 : Informations

LE MOT DE L'I.E.N.

Durant cette dernière période de l'année scolaire 2010-2011, je vais recevoir certains d'entre vous pour un entretien professionnel à deux ans ou à vingt ans. Ce nouveau dispositif a pour objet de croiser les regards sur votre parcours de carrière. Je souhaite que nos échanges soient riches d'enseignement au regard de votre entrée dans le métier ou de vos ambitions.

Par ailleurs, j'attacherai beaucoup d'importance à votre adhésion au projet pédagogique de la circonscription pour l'année scolaire 2011-2012 intitulé *Carnets de voyages*. Proposé durant cette cinquième période, il sera le fil conducteur de vos projets de classe pour la rentrée scolaire 2011. Cet objet développe la curiosité, l'intelligence sensible, les connaissances, la navigation numérique... Il est une source d'émancipation pour vos élèves.

Bonne lecture et bon voyage.

P. FACON

Emargement :

NOM, PRENOM	SIGNATURE	NOM, PRENOM	SIGNATURE

- 1-Calendarier de passation des compétences en LVE
- 2-Projet pédagogique de circonscription « Carnets de voyages »
- 3-Entretiens à 2 ans et 20 ans
- 4-Journée pédagogique du 01/06/2011
- 5-Tableaux des différents conseils et d'absences
- 6-Accueil des élèves
- 7-La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- 8-Evaluation nationale CE1

1- Calendarier pour la passation et la correction des compétences en LVE à la fin du CM2 :

	Passation des items aux élèves du CM2 dans les écoles	Correction des items Harmonisation des résultats Réflexion sur les items
Avesnes-Les-Aubert	du 23 mai au 27 mai 2011 avec les professeurs de collège	mercredi 8 juin 2011
Iwuy	du 23 mai au 27 mai 2011	Uniquement l'école V. Duruy d'Iwuy correction à l'école (date à fixer en concertation avec M. D. CHARLET)
Le Cateau	du 23 mai au 28 mai 2011 avec les professeurs de collège Interaction immersions du 9 mai au 28 mai	correction commune au collège mardi 7 juin 2011 à 17h
Solesmes	du 23 au 28 mai 2011	correction commune au collège vendredi 27 mai 2011 à 17h

Les professeurs d'école concernés récupéreront une demi-journée sur le lundi de Pentecôte.

2- Projet pédagogique de circonscription : « Carnets de voyages » (cf. document joint)

Comme convenu lors de la réunion des directeurs du mercredi 6 avril 2011, je vous communique le projet pédagogique de circonscription intitulé « Carnets de Voyages » avec son contenu détaillé.

Je souhaite au sein même des écoles, des échanges nourris pour convenir d'une adhésion la plus large possible d'autant que les objectifs sont en étroite déclinaison de ceux assignés à la circonscription. J'y verrai de votre part le souhait de répondre au mieux aux orientations fixées. Il me semble donc logique d'initier ce projet dans chaque classe du cycle 1 au cycle 3 ainsi que dans les CLIS. J'encourage également les liaisons (maternelle-élémentaire et cycle 3-collège).

Je vous remercie d'avance de l'intérêt pédagogique que vous porterez à la conduite de ce projet. L'équipe de circonscription sera attentive pour vous accompagner dans cette démarche. Par ailleurs, des journées pédagogiques seront consacrées dans ce sens et des modalités de valorisation des productions seront organisées.

3- Entretiens à 2 ans et 20 ans :

Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative vous a informé(e), au mois de septembre dernier, de la mise en œuvre du Pacte de carrière, dont le volet accompagnement du parcours de carrière comprend un entretien en faveur, notamment, des personnels ayant deux ans ou vingt ans d'ancienneté après la titularisation.

De manière générale, cet entretien a pour objectif de vous permettre de faire le point sur votre parcours, vos projets et vos souhaits d'évolution professionnelle.

Il constitue un moment d'écoute, de dialogue et de réflexion qui, plus spécifiquement en regard de votre ancienneté, pourra utilement porter sur votre entrée récente dans le métier d'enseignant et sur les accompagnements susceptibles de vous aider dans l'exercice de celui-ci.

Ce dispositif est sans lien avec les procédures d'évaluations actuelles (inspections) et n'a en conséquence aucun impact sur les opérations de gestion relatives au déroulement de carrière (avancement, mouvement, etc.).

Monsieur l'Inspecteur d'Académie m'a demandé de conduire personnellement ces entretiens. Dans ce cadre, une rencontre sera programmée durant chaque année scolaire.

Pour vous permettre de préparer cette rencontre, vous disposerez d'un document énonçant les objectifs essentiels du dispositif ainsi que quelques questions pouvant vous aider à faire le point sur votre carrière. Ce document est un point de départ pour formaliser votre réflexion sur l'exercice de votre métier et vos souhaits d'évolution et vous avez toute latitude pour préparer votre entretien selon la forme qui vous convient et pour envisager toute question utile à votre réflexion.

4- Journée pédagogique du mercredi 1^{er} juin 2011 : 3 heures pour tous les enseignants

D'une durée de trois heures, elle se déroulera en autonomie dans les écoles. L'organisation pédagogique pour la rentrée 2011 et la définition des orientations notamment à partir du projet de circonscription « Carnets de voyages » pour l'année scolaire 2011-2012 seront abordées en priorité.

5. Tableaux des différents conseils et les absences :

Les tableaux des différents conseils et celui des absences seront à me retourner pour le 24 juin 2011. Je rappelle que ces tableaux font état des services dûs en dehors du temps scolaire.

6. Accueil des élèves :

Je rappelle que l'équipe enseignante accueille tous les élèves sans exception lors d'une absence imprévisible d'un enseignant ou lorsque celui-ci n'est pas remplacé. A aucun moment, il ne sera demandé aux familles de garder leurs enfants. Je compte sur votre sens du devoir au service des usagers de l'école. (Circulaire n° 2008-111 du 26-8-2008)

7. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 :

L'inspection du Cateau dispose d'une affiche pour chaque classe élémentaire et d'un livret pédagogique pour chaque école. Ces affiches sont destinées à être disposées de façon pérenne dans chaque salle de classe afin que les élèves puissent chaque jour s'imprégner des valeurs de ce texte fondateur.

8. Evaluation nationale des acquis des élèves en CE1 :

La passation se déroulera entre le 16 mai et le 20 mai 2011. Les livrets sont disponibles à l'inspection du Cateau.

Il est nécessaire de veiller pour les élèves handicapés à leur situation. L'enseignant s'appuiera sur le PPS ou le PAI de l'élève afin de définir la forme d'adaptation adéquate. Dans ce cadre, les enseignants référents seront à solliciter.

Avec toute ma collaboration.

Patrice FACON